

Note d'information #3: LES PARTENARIATS

Résultats du sondage national sur les organisations et services de lutte contre la violence sexuelle

Les partenariats constituent une partie essentielle du travail de prévention et de lutte contre la violence sexuelle (VS) — mais se déroulent en grande partie dans les coulisses

Le travail de prévention et de lutte contre la VS ne peut être réalisé avec des approches cloisonnées — ce combat nécessite au contraire action coordonnée et redevabilité.

Dans ce dossier de recherche, nous avons voulu comprendre comment les organisations de lutte contre la violence sexuelle (OVS) du Canada collaborent entre elles et avec des parties prenantes d'autres secteurs afin d'améliorer les services et de promouvoir le changement.

Nous avons également interrogé les OVS au sujet des partenariats et autres relations qui jouent un rôle clé dans leur travail, ainsi que sur les stratégies et ressources qui pourraient fournir des outils visant à combler certaines lacunes au niveau du processus de collaboration.



Que ce soit au sein du secteur de la VS ou dans les relations avec d'autres secteurs, les conclusions de ce dossier pourraient être utilisées par les organisations et les militant-es pour mettre en évidence les difficultés et les points forts concernant les partenariats.

Dans cette note d'information

Ce document offre **un survol des partenariats et collaborations des organisations de lutte contre la violence sexuelle (OVS)**, tiré d'une vaste étude menée par l'Association canadienne pour mettre fin à la violence (EVA Canada) en 2022.

Cette note brosse notamment un portrait **des différents types de partenariats entre OVS et explore leurs forces et leurs faiblesses.**

Survey Approach

The survey posed 14 questions on partnerships and collaboration. These questions **explored formal and informal SVO partnerships with other service organizations**, as well as **relationships with community groups, government, and corporations**, among others.

The survey also asked SVOs for their perspectives on local and national collaboration within the SV sector. These questions arose from survey design consultations conducted by EVA Canada, which revealed that **not all SVOs view the sector as a coordinated body.**

À PROPOS DU PROJET DE SONDRAGE

Cette note fait partie d'une série produite par l'Association canadienne pour mettre fin à la violence (EVA Canada) sur les conclusions de son Sondage national sur les organisations et services de lutte contre la violence sexuelle de 2022.

Les OVS sont des organisations non gouvernementales qui se consacrent à la prévention ou à la lutte contre la VS, que ce soit en fournissant des services, en menant des campagnes de sensibilisation ou en plaidant pour de meilleures lois et politiques. Il s'agit notamment des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, ainsi que d'autres organisations qui proposent des programmes spécialisés dans le secteur. Le sondage national bilingue a été mené auprès de 114 OVS à travers le Canada entre juin et novembre 2022, avec un échantillon final de 102 organisations. Conçu selon une approche participative, notre sondage de 80 questions a bénéficié d'une forte représentation par région géographique et par type d'organisation.

Pour en savoir plus sur ce projet, visitez [visit fr.endingviolencecanada.org](http://fr.endingviolencecanada.org)



PRINCIPAUX RÉSULTATS

Dans l'ensemble, les données du sondage montrent que les partenariats et la collaboration sont des aspects fondamentaux qui influencent la manière dont le travail de lutte et de prévention contre la violence à caractère sexuel est effectué.

Résultats importants:

- **99% des OVS interrogées dans le cadre du sondage ont établi des partenariats interorganisations et/ou des relations avec des organisations d'autres secteurs pour renforcer leurs activités.**¹
- Les liens entre les OVS sont également importants pour le **partage des meilleures pratiques, le renforcement de la résilience organisationnelle et la prévention de l'isolement et de l'épuisement professionnel.**
- **Si les partenariats ont apporté de nombreux avantages, ils présentent aussi des défis.** De nombreuses OVS ont déclaré **ne pas disposer de suffisamment de ressources ou d'occasions de réseautage** pour investir dans des partenariats interorganisations de qualité. 90% des OVS sont d'accord ou tout à fait d'accord pour dire qu'il manque de possibilités de créer des partenariats au niveau national.

Présentement, le manque de liens entre les organisations anglophones, francophones et bilingues constitue également une lacune majeure concernant les partenariats et collaborations entre les OVS.

- **Les relations multisectorielles sont considérées comme importantes pour les changements systémiques** et les activités de plaidoyer contre les pratiques préjudiciables, **tout particulièrement en ce qui concerne la police, la protection de l'enfance et le système de justice pénale.**

Cependant, certaines OVS ont indiqué **avoir du mal à trouver un équilibre entre leurs critiques de ces institutions et leur besoin d'établir des relations de travail solides** afin de pouvoir défendre les intérêts des survivant-es tout en responsabilisant ces mêmes institutions.

- Lors du sondage, les OVS ont fait part de leurs réflexions sur la marche à suivre pour améliorer la collaboration en matière de prévention et de lutte contre la violence sexuelle.

Les résultats montrent qu'il existe **trois stratégies principales pour renforcer les partenariats et les collaborations:**

- 1) **Favoriser la création** de liens entre les OVS aux niveaux local et national idéalement par l'intermédiaire d'organismes nationaux ou provinciaux/territoriaux;
- 2) **Fournir du personnel et des ressources dédiés** au développement de partenariats/rerelations; et
- 3) **Responsabiliser** la police, le gouvernement et les parties prenantes d'autres secteurs.

EN FOCUS : L'importance des partenariats et de la collaboration

Les partenariats et la collaboration sont-ils des éléments fondamentaux dans le travail pour mettre fin à la violence à caractère sexuel et fondée sur le genre?

Tout à fait. Les résultats du sondage ont révélé que les partenariats et la collaboration sont essentiels aux opérations quotidiennes et à la durabilité des OVS, et ce de trois manières pour trois raisons principales:

- **Prévalence des partenariats** : 99% des OVS répondant au sondage entretiennent des partenariats ou des relations avec d'autres organisations.

Lorsque nous leur avons demandé d'expliquer le rôle des partenariats, nombre d'entre elles les ont décrits comme étant au centre de leur travail:

« La violence sexuelle est un problème complexe qui touche toutes les populations et tous les aspects de la vie d'une personne — comment pourrions-nous aborder la violence sexuelle autrement? »

- **Approche collective** : Nous constatons dans les réponses que le secteur ne peut œuvrer de manière isolée, mais que de trouver des alliés et adopter une approche collective sont nécessaires.

Comme l'a décrit une OVS :

« La lutte contre la violence sexuelle et fondée sur le genre ne peut se faire de manière cloisonnée et une organisation à elle seule ne peut répondre à tous les besoins de la clientèle. Les alliés et les partenariats renforcent l'approche collective que nous privilégions. »

- **Protection contre les traumatismes secondaires** : Les liens entre les OVS peuvent également constituer un mécanisme important pour atténuer les effets du traumatisme secondaire

Une OVS a expliqué:

« Il y a quelque chose de rassurant dans le fait de parler avec d'autres centres d'aide et de lutte contre la violence à caractère sexuel — cela créé un sentiment d'appartenance — et a un effet positif sur le personnel confronté au traumatisme secondaire. »

Dans quels types de partenariats les OVS investissent-elles au Canada?

Les OVS établissent des partenariats avec diverses parties prenantes, et ce, pour plusieurs raisons.

1. **Les partenariats interorganisations** entre les prestataires de services; ainsi que les
2. **Relations multisectorielles** avec les gouvernements, les entreprises et autres parties prenantes.

Gros plan sur les partenariats interorganisations

Que révèle le sondage sur la prévalence et les avantages des partenariats avec d'autres OVS?

Les partenariats entre OVS étaient la forme de collaboration la plus courante, 94% des OVS ayant au moins un tel partenariat.

D'autres résultats pertinents sur les partenariats interorganisations sont ressortis:

- **Presque toutes les OVS de notre échantillon ont établi des partenariats avec d'autres organisations pour orienter la clientèle (94%) et pour des projets de collaboration portant sur une variété d'enjeux (85%).**
- **Les partenariats interorganisations ont également été utilisés pour promouvoir l'équité.**

Un nombre important d'OVS ont tiré parti de partenariats pour améliorer les services destinés aux groupes en quête d'équité ou mal desservis, par exemple en dirigeant la clientèle vers d'autres services du secteur de la VS (67%).

- Reconnaissant que les survivant-es peuvent également chercher un soutien auprès d'organisations informelles, notre sondage a également révélé que **plus de la moitié des OVS avaient établi des relations avec des groupes locaux ou communautaires tels que des mouvements populaires, des associations de quartier, des groupes de parents et des communautés religieuses (57%).**
- **Les partenariats de gestion de cas entre les organisations étaient les moins fréquents (55%).**

Plus de la moitié des OVS ont toutefois établi des partenariats à l'intérieur du secteur pour échanger des savoirs sur différents défis ou pour organiser des conférences de cas autour de la création de soutiens.

De nombreuses OVS ont établi des partenariats pour mieux référer la clientèle et dans le cadre de projets spéciaux, plutôt que pour faire avancer des enjeux d'équité systémique. Cela peut être le reflet de la manière dont le financement est structuré.

En ce qui concerne les partenariats interorganisations, plusieurs ont signalé qu'il existe des **liens solides au niveau provincial/territorial**, en particulier:

- Près des trois quarts (**74%**) **étaient d'accord pour dire qu'il existe une organisation ou une association qui représente les intérêts des OVS** à travers leur province ou territoire.
- **58% des OVS étaient d'accord pour dire que les organisations se réunissent régulièrement** dans leur province/territoire pour travailler de concert.

Cependant, près d'un quart (**24%**) n'étaient pas d'accord avec cet indicateur, ce qui suggère qu'il reste un travail à faire pour nouer des relations.

Quels sont les défis posés par les partenariats interorganisations?

De nombreuses OVS ont identifié un manque de ressources en matière de personnel et d'occasions de réseautage, ce qui affecte la qualité des partenariats interorganisations. Deux lacunes majeures ont notamment été identifiées dans la recherche :

→ **Manque de connexions établies sur le plan national**

90% des organisations étaient d'accord ou tout à fait d'accord pour dire qu'« il y a trop peu d'occasions pour les OVS de nouer des relations au plan national ».

→ **Manque de liens entre les organisations anglophones et francophones**

Seules 8% sont d'accord ou tout à fait d'accord pour dire qu'il existe des liens étroits entre les organisations anglophones, francophones et bilingues au Canada.

51% étaient en désaccord ou en profond désaccord, 17% étaient neutres et 25% n'étaient pas certaines/sans objet.

Gros plan sur les relations multisectorielles






Qu'est-ce que la recherche a montré concernant les liens entre les OVS et les organisations extérieures au secteur de la violence sexuelle/violence fondée sur le genre ?

Si les partenariats interorganisations sont plus fréquents, **une forte majorité d'OVS a également souligné l'importance de relations stratégiques avec des institutions d'autres secteurs.**

« Nous devons activement impliquer un groupe diversifié de parties prenantes — afin de trouver la solution ensemble — au niveau des systèmes, cela signifie s'engager avec différents niveaux de gouvernement, la santé, les forces de l'ordre, les services correctionnels, les services juridiques, l'éducation, l'enseignement supérieur, les services à l'enfance, etc. »

– OVS répondante

D'autres résultats concernant les relations multisectorielles révèlent que:

-  Au moins **67% des OVS ont établi des relations formelles ou informelles avec des parties prenantes extérieures au secteur.**
-  **Les relations les plus fréquentes étaient celles avec la police (67%), la protection de l'enfance (62%) et les acteurs du système judiciaire** tel que les avocat-es, les auxiliaires de la cour et le procureur de la Couronne (57%).
-  **Près de la moitié d'entre elles entretenaient des relations avec le gouvernement canadien**, dont 50% avec des ministères du gouvernement fédéral et 48% avec les gouvernements provinciaux/territoriaux.
-  **Les OVS ont déclaré avoir moins de relations avec la Gendarmerie royale du Canada (39%), les sociétés/petites entreprises (29%), le Service correctionnel du Canada (15%) et les Forces armées canadiennes (7%).**
-  **La liste des types de relations multisectorielles était beaucoup plus importante que prévu.** Parmi les « autres » parties prenantes mentionnées figurent des administrations municipales, organisations autochtones, hôpitaux et prestataires de soins de santé, médias, établissements d'enseignement, services de logement, organisations multiculturelles et d'aide à l'établissement, et commissions des droits de la personne.

Quels sont les défis posés par les relations multisectorielles?

Si les OVS ont souligné l'importance des relations multisectorielles, plusieurs ont également identifié certains problèmes dans ce type de collaboration, dont trois lacunes majeures:

Opposition aux pratiques préjudiciables :

Nouer des relations avec la police ou les services de protection de l'enfance peut s'avérer compliqué quand on considère qu'il s'agit des mêmes OVS qui critiquent ouvertement ces institutions en raison de séquelles de la colonisation ou de la discrimination systémique.

Toutefois, les OVS ont également indiqué que des relations avec la police pourraient s'avérer utiles dans la défense des intérêts des survivant-es et pour s'opposer aux pratiques préjudiciables:

« Bien que nous critiquions fermement le système juridique et les institutions policières, nous avons constaté que l'amélioration des relations avec ces services s'est généralement traduite par de meilleurs résultats pour la clientèle. Le fait d'avoir établi des relations basées sur le respect mutuel, une certaine confiance et une connaissance des différents modèles de services nous a offert des moyens de contester les pratiques préjudiciables de nos organisations partenaires lorsqu'elles avaient lieu. »

Résistance des institutions à entrer en contact avec des organisations communautaires :

Plusieurs OVS ont indiqué que certaines institutions (comme la police) **n'étaient pas toujours disposées à établir des liens avec les OVS ou que les relations avec ces institutions pouvaient être difficiles en raison d'un manque de confiance ou de transparence.**

Cependant, les OVS ont également noté que le fait d'avoir des liens avec des institutions telles que la GRC pouvait tout de même être important pour éviter de traumatiser à nouveau les survivant-es lors d'un dévoilement :

« Bâtir un lien formel avec la GRC permettrait de remédier au manque de cohésion dans la réponse aux agressions sexuelles. Cela pourrait également offrir des solutions à la retraumatisation, un problème persistant lors du signalement à la GRC. »

Implications pour la décolonisation et l'abolition des prisons :

D'éventuelles recherches pourraient s'intéresser à la manière dont les OVS orientent leurs relations avec la police, le système de justice pénale et les services de protection de l'enfance — en particulier pour les organisations qui utilisent des approches centrées sur la décolonisation ou l'abolition des prisons — car elles sont souvent en quête d'alternatives à ces institutions et peuvent même en appeler à leur abolition.

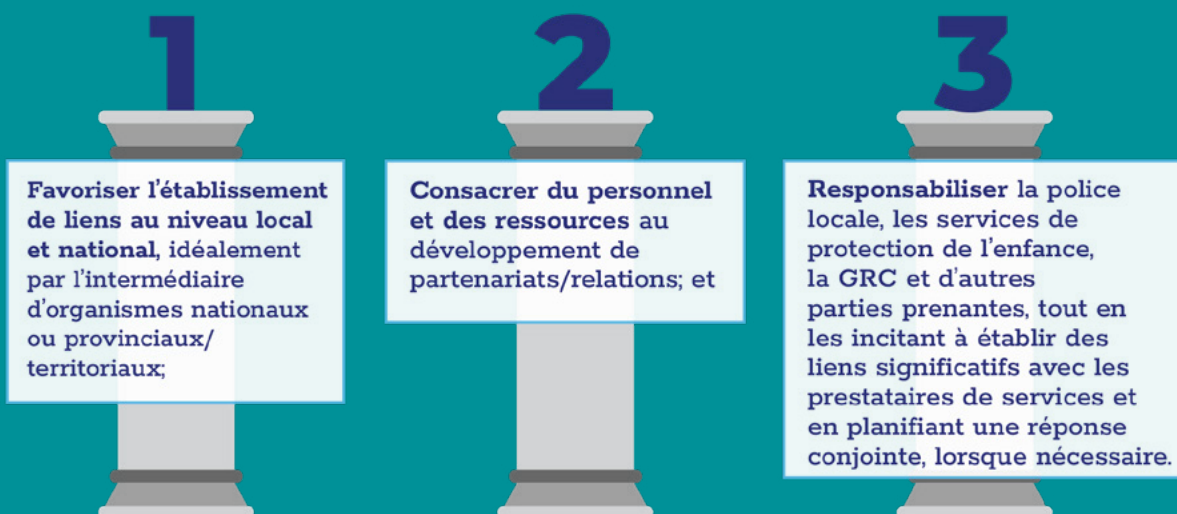
Il s'agit de préoccupations pertinentes dans notre échantillon, étant donné qu'environ 73% des OVS ont indiqué que la décolonisation faisait partie de leur mission. Le nombre de personnes favorables à l'abolition des prisons était bien plus faible (9%).

À titre de comparaison, 96% des OVS ont souscrit à une approche tenant compte des traumatismes et de la violence, 92% ont indiqué une orientation féministe et 91% ont confirmé une perspective centrée sur les survivant-es.

Renforcer les partenariats et la collaboration: Trois stratégies clés

Le sondage a permis d'identifier trois stratégies clés pour renforcer les partenariats et la collaboration visant la prévention et la lutte contre la violence à caractère sexuel:

Les 3 PILIERS d'un partenariat solide



Favoriser la création de liens

Notre étude a révélé que les **OVS souhaitaient voir plus d'occasions de réseautage aux niveaux local et national, sans que cela représente une pression supplémentaire sur des ressources déjà limitées.** Ceci s'appliquait particulièrement aux OVS de petite taille.

Comme on l'a décrit :

« [Nous voulons] plus de grands rassemblements de partenaires communautaires pour discuter des services, des politiques et créer/renforcer des partenariats. Il serait intéressant que ces rassemblements soient organisés par une grande agence afin de réduire les coûts et la capacité des petites organisations à mettre en place des collaborations. »

À la question de savoir **si le secteur national de la VS est coordonné, seuls 4% ont répondu « oui »** et 18% ont répondu « plutôt ». En revanche, **60% des personnes interrogées ont répondu « pas vraiment » ou « pas du tout ».**

Les organismes de coordination nationaux et provinciaux/territoriaux (lorsqu'ils existent) ont souvent été identifiés comme une stratégie appréciable pour la création de liens. **De plus, une majorité des OVS considère comme une priorité la création d'un organisme national chargé de concerter les efforts de lutte et de prévention contre la violence à caractère sexuel (54%).**

Les OVS qui ont collaboré au sein de leur province/territoire ont fait l'éloge de tels organismes, tandis que celles qui n'en bénéficient pas croient en leur potentiel.

Par exemple, une OVS a décrit son expérience positive de participation à une communauté de pratique et a expliqué comment un organisme national pourrait en faciliter l'accès:

« ... J'appartiens à une communauté de pratique, où j'ai eu l'occasion d'entrer en contact avec d'autres centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) au niveau national. Le fait de parler à d'autres CALACS qui connaissent les mêmes difficultés constitue une source de validation et d'encouragement; cela ouvre la voie à l'échange d'idées sur les programmes, au partenariat et à une meilleure défense des intérêts. Il serait utile qu'un organisme national se charge de mettre de telles initiatives de l'avant. »

Une autre OVS espérait qu'un **organisme de coordination pourrait contribuer à renforcer les liens** au sein de sa province:

« Nous ne disposons pas d'un groupe chargé de coordonner toutes les entités de la province. J'ai bien hâte de voir ce jour arriver. »

D'autres ont évoqué les difficultés rencontrées par **les organisations rurales dans leurs efforts de collaboration, chose plus répandue dans les zones urbaines.**

Consacrer du personnel et des ressources

Beaucoup ont souligné **la nécessité de consacrer du personnel et des ressources à la mise en place de partenariats de qualité.**

Comme l'a expliqué une OVS :

« Le renforcement des partenariats nécessite du temps et des ressources — il s'agit de bâtir des relations. Il n'y a pas de solution miracle — nous avons besoin de ressources pour pouvoir nous consacrer à cette tâche importante sans nous laisser distraire par les délais, les livrables et les besoins de la clientèle... »

Renforcer et partager la responsabilité

Certaines OVS ont discuté de la possibilité **d'inciter les leaders gouvernementaux et les décisionnaires, entre autres, à nouer davantage de relations. Cela pourrait conduire à une responsabilité partagée** entre les organisations et les différents secteurs:

- Lorsqu'il existe des différences de pouvoir évidentes, certaines OVS ont suggéré de mettre en place des mesures incitatives pour favoriser les relations entre institutions et organisations communautaires: *« Il serait bon d'inciter les gouvernements et les grands systèmes, d'une manière ou d'une autre, à établir des relations avec les organisations communautaires. »*
- Une OVS a estimé que les bailleurs de fonds ou les comités d'enquête avaient un rôle à jouer pour faciliter la collaboration multisectorielle: *« En cas de résistance, il peut être utile que les bailleurs de fonds/ministères donnent des instructions ou que les enquêtes et recherches donnent lieu à des directives qui « obligent » ou « encouragent fortement » le travail intersectoriel, afin de susciter l'adhésion. »*
- Une autre OVS a décrit la création de systèmes de responsabilité comme un outil important pour faire face aux difficultés rencontrées dans les relations avec les institutions: *« Faire en sorte que les partenaires du système soient responsables de leur engagement dans ces questions [difficiles], qu'ils soient redevables lorsque les choses tournent mal et que les institutions s'engagent à apporter des changements. »*



CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS

Les partenariats et collaborations sont des éléments fondamentaux du travail pour mettre fin à la violence à caractère sexuel et fondée sur le genre.

Il n'est peut-être pas surprenant que **99% des organisations participantes maintiennent des partenariats avec d'autres organisations de services.**

Elles ont souligné **l'avantage considérable des partenariats pour agir ensemble, appuyé par des points de vue diversifiés.** Beaucoup ont également souligné que **le travail des OVS ne peut se faire de manière cloisonnée et qu'il doit impliquer des organisations semblables, mais aussi provenant d'autres secteurs.**

Les OVS ont également décrit les réseaux provinciaux/territoriaux de la VS comme étant mieux coordonnés que le secteur à l'échelle nationale.

Elles ont attribué des notes particulièrement faibles aux questions sur les liens entre les OVS anglophones, francophones et bilingues au Canada.

Les résultats du sondage ont montré que le renforcement des partenariats et de la collaboration entre les OVS nécessitent trois principales stratégies:

- ✓ **Favoriser la création** de liens entre les OVS tant au niveau local que national;
- ✓ **Consacrer du personnel et des ressources** au développement de partenariats/relations; et
- ✓ **S'assurer de la redevabilité** de la police, du gouvernement et des parties prenantes d'autres secteurs.



Idées à approfondir?

D'éventuelles recherches pourraient explorer le financement et le soutien à la collaboration multisectorielle afin de mieux aborder la VS et d'autres questions d'équité systémiques. L'examen des lacunes en matière de partenariat et de collaboration entre les OVS anglophones, francophones et bilingues est un autre domaine qui mérite d'être étudié davantage.

Pour toute question sur cette note, veuillez contacter: communications@endingviolencecanada.org